



Département du Doubs

Arrondissement du Grand Besançon

MAIRIE DE POUILLEY FRANÇAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POUILLEY FRANÇAIS

Séance du 22 SEPTEMBRE 2023

Délibération n° 1087 -2023

Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 15 septembre 2023 sous la présidence du maire Yves MAURICE.

Nombre de conseillers en exercice : 14 . ayant pris part à la délibération : 14

Suffrages exprimés : 14 ; abstention : 0 ; contre : 0 ; pour : 14

11 Présents : Yves MAURICE, Catherine DUC, Michel LANQUETIN, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Myriam FUMEY-BOUGAUD, Maké LEGAIN, Laétitia LEPAN, Cyril MARQUISET, Eric MOREL, Max WETSTEIN.

3 Absentes excusées avec procuration : Chantal JEANVOINE donne procuration à Yves MAURICE, Stéphane RAMELET donne procuration à Claude DANLOUE, Florian POTHIAI donne procuration à Michel LANQUETIN.

14 votants

Secrétaire de séance : Mélanie GAY, secrétaire de Mairie.

OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2024 :

Depuis fin juillet 2023 et jusqu'à la fin des travaux de la nouvelle école la Maison pour tous ne sera plus louée. Pour les associations la salle réservée à la cantine est disponible pour environ 30 personnes !

<u>Demande émanant d'habitant :</u>	<u>Pouilley- Français (HT)</u>	<u>Pouilley- Français (TTC)</u>	<u>Extérieur (HT)</u>	<u>Extérieur (TTC)</u>
Vins d'honneur ou apéritif (durée 3 heures), gratuit pour les habitants de Pouilley-Français pour un enterrement.	50,00 €	60.00€	90,00€	108.00€
Période ETE du 1 ^{er} mai au 30 septembre	190,00 €	228.00€	400.00 €	480.00€
Période HIVER du 1 ^{er} octobre au 30 avril (chauffage compris)	280.00 €	336.00€	490.00 €	588.00€
Chauffage en été si besoin	80.00 €	X	80.00 €	X
Location de couverts et de vaisselle	60.00 €	72.00€	60.00 €	72.00€
Cour de l'école + préau (sans les tables et chaises)	60,00 €	72.00€	80.00 €	96.00€
CAUTION (chèque)	1000,00 €	X	1000,00 €	X

Mairie – 10, place de la Mairie – 25410 Pouilley-Français

REÇU EN PREFECTURE

le 25/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212504666-20230922-DEL IB 1087_2

➤ **Salle des fêtes location le samedi matin 9 heures/dimanche soir 18 heures***

**pour le moment de convivialité après un enterrement et pour les habitants de Pouilley-Français qui en font la demande, sous réserve que la salle soit disponible, c'est gratuit.*

**pour les associations de Pouilley-Français et dans le cadre de leur activité c'est gratuit à charge de gérer les poubelles, le tri et le nettoyage (la salle sera disponible seulement pour des réunions de plus de 10 personnes : économies d'électricité, de chauffage et d'entretien).*

➤ **Atelier de distillation**

Demande émanant d'habitant :	Pouilley-Français	Extérieur
Par période de 24 heures	50,00 €	70,00 €
Par période de 48 heures	70,00€	100,00 €
CAUTION (chèque)	500,00 €	500,00 €

➤ **Atelier de pasteurisation**

Demande émanant de	Pouilley-Français	Extérieur
Par période de 24 heures	50,00 €	70,00 €
Par période de 48 heures	70,00 €	100,00€
CAUTION (chèque)	500,00 €	500,00 €

➤ **Taxe d'aménagement (à partir du 1er janvier 2022 voté en Conseil Communautaire le 10/11/2021)**

Taux de la taxe d'aménagement	5%
-------------------------------	----

➤ **Cimetière : prix des concessions 2023***

A l'exception du jardin du souvenir (gratuit) toutes les concessions (inhumation en pleine terre, columbarium, cavurne) ont une durée de 15 ans renouvelable pour un prix unique de 300 € TTC + 100€ TTC de commande de plaque par personne (uniquement pour le colombarium et la cavurne).

**Nouveau règlement disponible en Mairie et sur le site internet de la commune.*

➤ **Affouage**

La taxe d'affouage sera calculée sur la base de 7,00 € du stère délivré par affouagiste

➤ **Bibliothèque**

Adhésion annuelle par foyer	5,00 €
-----------------------------	--------

➤ **Photocopies**

Prix	Noir et blanc	Couleur
A4	0,20 €	0,50 €
A3	0,40 €	1,00 €

➤ **Incivilités :**

→Montant de 200 € dû par les auteurs de dépôts de déchets d'ordures ménagères sur la voie ou l'espace public, plus coût du traitement des ordures au tarif en vigueur de GBM.

→Montant de 350 € dû par les auteurs de dépôts surpris à déposer sans autorisation des gravats, matériaux ou tout autre produit correspondant à des déchets inertes, ainsi que des déchets verts, plus coût du traitement des ordures au tarif en vigueur de GBM. Enlèvement de gravats, matériaux ou tout autre produit correspondant à des déchets inertes.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.



Mairie – 10, place de la Mairie – 25410 Pouilley-Français

Certifié exécutoire par Yves MAURICE, Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 25-09-2023 et de la publication le 26-09-2023.

Pour extrait conforme
Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Le Maire, Yves MAURICE

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Yves MAURICE', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE POUILLY-FRANCAIS' and the year '1836'. The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

Mairie – 10, place de la Mairie – 25410 Pouilly-Français

REÇU EN PREFECTURE

le 25/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212504666-20230922-DEL IB1087_2